

## **Conseil d'agglomération du 30 avril 2014 : Gratuité sociale dans les transports, portillons d'accès : Éric Berroche porte des exigences**

Il est sain que ce débat s'engage dans de bien meilleures conditions qu'il y a quelques semaines.

Ce sujet, qui peut légitimement susciter des questionnements et des critiques, s'est d'abord engagé sous l'angle des postures, de l'imposture et de la démagogie parfois, de quelques confusions qui n'ont pas aidé à éclairer les enjeux de notre décision.

Ainsi, nous avons pu lire la déclaration de Monsieur Plouvier qui, en substance, nous a expliqué qu'il sollicitait l'implantation de ces portillons depuis des années...dans les stations d'un métro auquel lui et ses prédécesseurs se sont toujours opposés.

Depuis 20 ans, dans une espèce de réflexe pavlovien, dès que ses amis et lui entendaient le mot métro, ils s'opposaient à la moindre délibération.

On apprend donc aujourd'hui qu'ils étaient pour l'installation de portillons dans un métro qu'ils ont vigoureusement combattu.

Tout cela est un peu ridicule.

Puis, comble du comble, nous avons pu lire une déclaration du parti de gauche dénonçant cette dérive "sécuritaire" qui, je cite, "condamnerait les citoyens les plus précaires à ne pas se déplacer en transport en commun" en précisant "qu'on ne fraude pas par plaisir mais par manque de moyens".

Cette assimilation qui associe la pauvreté et la malhonnêteté est d'abord profondément blessante.

Elle traduit surtout une évidente méconnaissance des dispositifs solidaires que nous avons mis en place depuis plusieurs décennies au bénéfice des usagers à faible ressources...et je veux saluer l'implication de nos prédécesseurs, Edmond Hervé et Christian Benoist qui en ont été les initiateurs.

Depuis, nous n'avons eu de cesse de favoriser le droit à la mobilité de tous nos concitoyens et nous souhaitons que cette gratuité sociale soit confortée et qu'une étude s'engage rapidement sur la situation des personnes qui se situent juste au-dessus des seuils d'attribution.

La revendication de la gratuité totale, si elle n'est pas étayée, relève de la posture.

Or, cette exigence, pour légitime qu'elle soit, doit être accompagnée de mesures qui pourraient permettre sa réalisation.

À Rennes-Métropole, avec mes amis communistes, nous nous honorons d'avoir contribué fortement à la fixation du taux de versement transport au maximum des possibilités légales.

C'est aujourd'hui le produit de la fiscalité, des entreprises en l'occurrence, qui représente la part la plus importante de la prise en charge du coût d'un billet.

Il est bien de s'en souvenir lorsqu'on restitue dans le débat public des propositions dont on ne dit jamais comment on les finance.

Dans le communiqué précité, dans d'autres expressions aussi, il se manifeste une opposition à des mesures qualifiées de "sécuritaires".

Je crois qu'on se trompe...et vous me permettrez de citer un ami, élu vert du conseil municipal de Rennes qui, en avril 2001, indiquait que "la sécurité et la montée dans les bus par la porte avant étaient deux débats distincts".

Le sujet portait sur la fraude dans les bus.  
Le sujet, ce soir, porte sur la fraude dans le métro.

...et le débat ne peut se mener avec des formules expéditives.

Le taux de fraude augmente et nous n'entendons pas nous y résoudre. L'immense majorité des usagers qui paient leurs déplacements pourraient à juste raison nous le reprocher.

Il s'avère que les dispositifs de contrôle actuels n'arrivent pas à contenir cette fraude et que les personnels affectés à cette mission le font dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'auparavant.

L'installation de portillons dans les stations peut interroger: elle renvoie en effet aux évolutions d'une société où le respect du bien public s'est singulièrement dégradé.

Je nous renvoie au constat que depuis quelques années, nous avons dû border nos trottoirs de potelets pour empêcher les automobilistes de s'y stationner. Nous sommes quotidiennement mobilisés pour dissuader les dépôts de déchets ménagers autour de nos points de collecte. Nous avons dû déployer des moyens conséquents pour protéger les pistes cyclables, les places de stationnement réservées aux personnes handicapées, pour protéger les sorties de garage.

Chacun, ici, pourrait abonder cette liste.

On peut le regretter.

On peut aussi regretter que nos campagnes de sensibilisation montrent leurs limites. Pour autant, nous ne renonçons à rien de ce qui relève de l'intelligence de cette ville, de sa volonté de bien vivre ensemble.

...y compris quand il convient de décider de mesures, d'une mesure en l'occurrence qui renvoie à un accès au métro plus contraignant y compris pour les usagers en règle.

C'est contraignant, c'est moins confortable mais cela nous paraît nécessaire.

Nous sollicitons cependant une attention particulière, pour la ligne A, sur l'intégration esthétique et l'emprise des dispositifs qui seront retenus, sur leur capacité à absorber rapidement les flux d'usagers. Enfin, une vigilance et une concertation soutenue devra porter sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Je vous remercie.